

2024- 62

DECISION DU MAIRE FIXANT
LES TARIFS DE LA SAISON CULTURELLE 2024 / 2025
A COMPTER DU 13 JUIN 2024

Le Maire du BOUSCAT,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 28 mai 2020 confiant à Monsieur le Maire certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu l'arrêté municipal n° 2022 – 13 du 11 février 2022 portant délégation du Maire à Madame Emmanuelle Angelini sur le fondement de l'article L 20211 – 18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de réviser les tarifs communaux de la saison culturelle 2024 / 2025,

DECIDE

Article 1er : Les tarifs pour la saison culturelle 2024/2025 sont fixés conformément aux tableaux joints avec application au 13 juin 2024.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville, Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de Ville du Bouscat le 11/06/24

Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée à l'Action Culturelle,



Emmanuelle ANGELINI



ANNEXE : TARIF DES SPECTACLES DE LA SAISON CULTURELLE 2024 / 2025

Places à l'unité

| | Tarif normal | Tarif mezzanine | Tarif réduit ¹ , Senior (60 ans et plus) Groupes de 10, Comités d'entreprise, CNAS, Comité des Œuvres sociales de la Ville du Bouscat, Abonnés théâtres partenaires, bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé, professionnels du spectacle | Tarif spécial Scolaires, Étudiants (-25 ans), Demandeurs d'emploi ² | Tarif Carte jeunes Bordeaux Métropole ³ |
|---|--|-----------------|--|--|---|
| Catégorie A | 35,00 € | 25 € | 29,50 € | 12,50 € | 10,50€ |
| Catégorie B | 24,00 € | 15 € | 18 € | 10,50 € | 8,50€ |
| Catégorie C | Moins de 18 ans : 6 € Plus de 18 ans : 12 € | | | | |
| Catégorie Tout-petits | 3 € par personne (enfants et adultes accompagnateurs) Accompagnateurs professionnels exonérés | | | | |
| Spectacles d'ouverture et de clôture du Salon du livre jeunesse | 6 € par personne (Enfant ou adulte) | | | | |

Abonnements

| | Abonnement de 3 à 5 spectacles | Abonnement de 6 à 9 spectacles | Abonnement de 10 spectacles et + |
|-------------|--|--|--|
| | Tarif par spectacle et par personne | Tarif par spectacle et par personne | Tarif par spectacle et par personne |
| Catégorie A | 28,50 € | 22,30 € | 19 € |
| Catégorie B | 17 € | 14,50 € | 12,30 € |

Les usagers qui bénéficient du tarif spécial pourront acquérir la qualité d'abonné dès l'achat simultané de 3 spectacles.

¹ Sur présentation d'un justificatif

² Sur présentation d'un justificatif

³ Sur présentation d'un justificatif

Dans le cadre de notre partenariat avec la ville d'Arcachon, les abonnés des deux communes pourront bénéficier dans chacune des deux villes, sur présentation de leur carte, de tarifs réduits sur les spectacles de la saison culturelle 2024/2025.

Tarifs pour les représentations en temps scolaire

- 6 € par élève

- les places « accompagnateurs » sont exonérées

Tarif 1 place achetée, 1 place offerte

Ce tarif spécifique est proposé à 3 associations bouscataises pour leurs adhérents ou leurs bénéficiaires. Les associations concernées sont l'Association des Familles du Bouscat, Ricochet et Le Carrousel. Le nombre de places est limité à 10 places par spectacle (5 places achetées + 5 places offertes).